

RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Document à fournir lors de la pré - inscription :

- Justificatif de domicile
- © Livret de famille
- © Extrait de jugement de divorce stipulant la garde de l'enfant (le cas échéant)
- © Certificat de radiation scolaire pour les nouveaux arrivants

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PAR SECTEUR



1ère Etape – La pré-inscription			2ème Etape — La finalisation de l'inscription au sein des écoles Attention : Se munir du carnet de santé et Extrait de jugement de divorce stipulant la garde de l'enfant	
ANGLURE Ecole Maternelle (enfants nés en 2017 et nouveaux arrivants)	Du 9 au 13 mars 2020 de 9h/12h – 13h30/17h00		ANGLURE Les Jeudis 2 et 9 avril de 16h45 à 18h30. Livret de famille demandé.	Mme BREVET 03.26.42.76.50
CONFLANS SUR SEINE Ecole Maternelle (enfants nés en 2017 et nouveaux arrivants)	Du 3 au 6 mars 2020 de 9h/12h – 13h30/17h00	ANGLURE 03.26.42.75.18	CONFLANS SUR SEINE Le 7 avril 2020 de 16h30 à 18h00	Mme BONNET 03.26.42.61.48
ST JUST SAUVAGE Ecole Maternelle (enfants nés en 2017 et nouveaux arrivants)	Du 16 au 20 mars 2020 de 9h/12h – 13h30/17h00		ST JUST SAUVAGE Le 9 avril 2020 9h-12h / 13h30 -16h30 sur RV . Le vendredi 10 avril 16h30- 19h / horaires libres	Mme PINGUET 03.26.80.19.96
ESTERNAY Ecole Maternelle (enfants nés en 2017 et nouveaux arrivants)	Les 25, 26 et 27 mars : De 9h à 12h et de 13h45 à 18h	Pôle periscolaire d'Esternay 22 bis du docteur Carrère (face au vélorail) ESTERNAY	ESTERNAY (Ecole Maternelle) Les jeudis 2 et 9 avril 9h/12h 13h30/16h45	Mme RITTLING 03.26.81.50.04
ESTERNAY Ecole Elémentaire (CP et nouveaux arrivants)			ESTERNAY (Ecole Elémentaire) Les lundi 6 et mardi 7 avril de 9h à 12h et de 13h45 à 16h45.	M. LEPAGE 03.26.81.51.79
LES ESSARTS LE VICOMTE Groupe Scolaire le Cèdre (enfants nés en 2017 et nouveaux arrivants)			LES ESSARTS LE VICOMTE Les lundis 30 mars et 6 avril de 9h à 16h30	Mme LECOMTE- BACHELIER 03.26.42.90.49
RPI BARBONNE – FONTAINE DENIS – SAUDOY (enfants nés en 2017 et nouveaux arrivants)	Jusqu'au 3 avril 2020	Mairie de la commune de résidence (Heures de permanence) : - BARBONNE FAYEL 13 grande rue 51120 Barbonne-Fayel 03.26.80.20.08 - FONTAINE DENIS NUISY 6 place de la mairie 51120 Fontaine-Denis-Nuisy 03.26.80.21.04 - SAUDOY 2 rue de la mairie 51120 Saudoy 03.26.80.64.60	Le vendredi 10 avril de 17h10 à 18h30	Mme PRIN 03.26.80.29.12
GAYE (enfants nés en 2017 et nouveaux arrivants)	Jusqu'au 30 avril 2020	Mairie de Gaye 2 rue de l'église 03-26-80-90-48	Du lundi 25 au vendredi 29 mai De 12h à 14h et de 17h à 18h	Mme TUALLE 03.26.81.56.86
SEZANNE Toutes les écoles (Enfant né en 2017 et de janvier à août 2018)	Du 16 au 28 mars 2020	Pour les habitants de Sézanne : Mairie de Sézanne (Service scolaire) Pour les habitants des communes du regroupement scolaire : Mairie du domicile aux jours et heures de permanences	Les familles seront informées de l'école d'affectation dès le mois de mai 2020	



La Pré-Inscription peut également se faire en ligne également :

